



27 rue Dumont d'Urville
75116 Paris
01 44 43 00 85

20 rue du calvaire
44000 Nantes
02 49 62 23 30

contact@falga-vennetier.com
www.falga-vennetier.com
Fax : 01 76 50 20 32

OLIVIER FALGA
Avocat Associé
of@falga-vennetier.com

ANNE VENNETIER
Avocate Associée
av@falga-vennetier.com

CHARLOTTE BARNAULT
Avocate collaboratrice
cb@falga-vennetier.com

DAVID ROUAULT
Avocat collaborateur
dr@falga-vennetier.com

MARIE PELCÉ
Avocate collaboratrice
mp@falga-vennetier.com

ILLONA DAVID
Juriste
id@falga-vennetier.com

SELARL
SIRET : 814 837 464 00019

RECHERCHE AVOCAT(E) COLLABORATEUR(TRICE) NANTES

Implanté à Nantes et à Paris, le cabinet souhaite renforcer son équipe en raison du développement, toujours soutenu années après années, de son activité.

Nous recherchons, pour notre bureau nantais, un(e) Avocat(e) collaborateur(trice) désirant rejoindre une structure dynamique, à taille humaine, intervenant principalement en contentieux.

Notre clientèle se compose majoritairement de particuliers consommateurs, mais également de sociétés du secteur de la construction.

Votre collaboration s'axera autour de trois valeurs qui nous sont chères :

- **La formation:** nous avons à cœur d'être toujours présents autour de chaque membre du cabinet afin de répondre à toutes les questions nécessaires (techniques, juridiques, pratiques) pour gérer efficacement les dossiers qui lui sont confiés. Nous développons un fort esprit d'équipe permettant à chacun d'exercer le métier d'Avocat(e) dans les meilleures conditions.

- **la bienveillance:** la bonne humeur règne en permanence au cabinet ! Nous sommes amenés à passer du temps tous ensemble alors autant le faire agréablement. Nous multiplions ainsi les moments de partage tant dans qu'en dehors du cabinet.

- **le sens:** nous sommes un cabinet engagé: aux côtés de nos clients évidemment, mais nous avons également à cœur, dossiers après dossiers, de faire bouger les lignes durablement afin de changer les règles et/ou leur interprétation en faveur d'un droit qui nous paraît plus juste.

Votre mission : assurer le suivi et la gestion des dossiers en relation directe avec les clients et les associés, de l'examen de l'affaire et la rédaction des écritures, à la plaidoirie.

De bonnes connaissances en droit civil sont importantes. Une formation et/ou une expérience en droit de la construction serait un plus sans pour autant que cela soit obligatoire, nous avons toujours réussi à former nos collaborateur(trice) pour en faire des experts en la matière !

Qualités et compétences requises : organisation, rigueur, aisance rédactionnelle et désir de s'investir dans un cabinet à forte valeur humaine.

Rétrocession selon niveau d'expérience.

Candidatures à adresser à :
of@falga-vennetier.com